

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 9 (1926)
Rubrik: Assemblée générale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gers, d'aviation. Organisation de conférences dans le but d'améliorer le trafic voyageurs et de faciliter l'entrée en Suisse.

m) *Etude des questions relatives à la circulation routière*, tout spécialement au développement du tourisme automobile.

n) *Encouragement à l'organisation de manifestations sportives internationales* en Suisse.

o) *Publication* en quatre langues (français, allemand, anglais et italien) d'un *bulletin périodique* d'informations relatives au trafic et au tourisme suisses.

p) *Etablissement périodique d'une statistique du mouvement des étrangers en Suisse* et publication de rapports y relatifs.

q) *Organisation d'expositions des stations balnéaires suisses et d'eaux minérales de table* à Bâle et à Lausanne.

r) *Propagande à l'étranger en faveur des institutions officielles et privées d'éducation et d'instruction.*

s) *Organisation d'un service d'informations* par correspondance ayant trait à tous les domaines du mouvement des étrangers, du trafic, de l'hôtellerie, des écoles et pensionnats.

EXERCICE 1926.

A. Assemblée générale.

La neuvième Assemblée générale de l'Association nationale pour le développement du tourisme a eu lieu à Berne le 9 juin 1926 sous la présidence de M. le Conseiller national *Dr P. Maillefer*, vice-président. Les fonctions de scrutateurs furent remplies par MM. *Jæger*, secrétaire du Directoire de l'Union des Sociétés suisses de développement, à Bienne, et M. *P. Perret*, conseiller municipal, à Lausanne; celles de secrétaire par M. *M. Jaton*, à Zurich. L'Assemblée comptait 73 membres et délégués, dont 55 exerçaient le droit de vote et représentaient 714 voix.

Dans son exposé introduisant le rapport de gestion sur l'exercice 1925, M. *A. Junod*, directeur, releva les faits les plus importants qui ont marqué l'activité de l'Office: agences à l'étranger, édition de matériel, expositions, propagande par la presse, développement du tourisme automobile, amélioration des horaires, etc.

L'Assemblée générale prit acte d'une déclaration de l'Union des Sociétés suisses de développement demandant qu'une réunion de représentants de cette institution et de l'Association nationale pour le développement du tourisme examine une collaboration plus étroite entre ces deux groupements.

Le rapport de gestion sur l'exercice 1925 fut adopté, ainsi que les comptes du même exercice et le budget pour 1926.

L'Assemblée procéda ensuite à l'élection de deux nouveaux membres du Conseil du tourisme:

M. *R. Streuli*, Conseiller d'Etat, à Zurich, comme représentant du Gouvernement zurichois, et

M. *Lanz*, Président de l'Union des Sociétés suisses de développement, comme représentant de cette Union.

Sur la demande de l'Automobile Club de Suisse, l'ordre du jour de l'Assemblée générale fut complété par un nouvel objet relatif à la décision prise par

le Comité de direction et le Conseil du tourisme au sujet de la loi fédérale sur la circulation automobile. Après un exposé de M. *Quattrini*, vice-directeur, une longue discussion s'engagea à laquelle prirent part MM. *F. Martin*, le *Dr Delaquis*, *Junod*, le *Dr Bierbaum*, *Mottier*, *Baumann*, le *Dr Keller* (Winterthur), le *Dr Contat*.

Sur la proposition de M. *Baumann*, l'Assemblée décida de prendre position pour ou contre le projet de loi fédérale. Par 384 voix contre 28, elle se prononça en faveur de cette loi.

Les personnes suivantes furent élues reviseurs des comptes pour 1926 :

MM. le *Dr H. Hæberlin*, Conseiller municipal, Zurich,

J. Mottier, notaire, à Montreux, et

O. Hauser, à Lucerne, ce dernier en qualité de suppléant.

B. Conseil du Tourisme.

Le Conseil du tourisme a tenu deux séances en 1926. A la première, qui a eu lieu à Zurich, le 5 mai, le Conseil du tourisme, après adoption du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1925, entendit une conférence de M. le *Dr Bierbaum* sur „La publicité au service du mouvement des étrangers“.

Il décida ensuite à une forte majorité de se ranger à l'opinion du Comité de direction et de prendre position en faveur de la loi fédérale concernant la circulation des automobiles.

A la seconde séance, tenue à Berne, le 9 décembre, le Conseil adopta le budget pour 1927 et entendit un rapport de M. *Junod*, directeur, sur les travaux présentés au concours d'idées relatif aux nouvelles formes de la propagande touristique, concours ouvert sur la proposition de M. le *Dr Seiler*. La fin de la séance fut occupée par la présentation de deux films de l'Office (Pavillon du tourisme suisse à l'Exposition sportive internationale de Buenos-Aires, Chemin de fer Brigue-Furka-Disentis.)

C. Comité de direction.

Le Comité de direction s'est réuni cinq fois en 1926. Trois séances ont eu lieu à Zurich, une à Berne et une à Lausanne. Les délibérations ont porté, entre autres, sur les questions suivantes :

Edition du matériel de réclame.

Publication du „Swiss Travel Almanac“ et du „Schweizer Reise-Almanach“.

Encouragement à l'aviation civile en Suisse.

Rapport de gestion sur l'exercice 1925.

Comptes de l'exercice 1925.

Développement des succursales de l'Office du Tourisme à l'étranger (Bruxelles, Prague, Nice, Madrid, Rome, Buenos-Aires).

Police des étrangers.

Prise et roulement de films.

Budget pour l'exercice 1927.

Circulation automobile : projet de loi fédérale ; allègement des formalités douanières.

Bulletin d'informations de l'Office du tourisme.

Relations avec les agences de voyages en Suisse et à l'étranger.